



PROJET GARE NIORT-ATLANTIQUE



Projet Gare Niort-Atlantique

**Compte-rendu de la réunion publique
du mardi 11 janvier 2022**

75 participants

Le public est accueilli par Monsieur TERRASSIN, adjoint au Maire de Niort en charge de la Vie participative et conseiller communautaire de Niort Agglo.

Monsieur BALOGE, Maire Président, présente ses vœux aux participants. A la question de savoir si la présentation sera identique à celle du 8 novembre, la réponse est non puisque depuis le projet a bien avancé, notamment grâce aux nombreuses contributions reçues.

Sont également présents :

- Monsieur BILLY, Vice-Président en charge des grands projets et de l'aménagement du territoire à Niort Agglo, Maire d'Aiffres ;
- Monsieur SIX, 1er adjoint au Maire de Niort et Vice-Président en charge des Déchets et de l'espace public à Niort Agglo ;
- Monsieur DUPEYROU, Conseiller municipal délégué au commerce et Vice-Président en charge de la politique commerciale à Niort Agglo ;

La parole est ensuite donnée à Monsieur MARESCHAL, Directeur de l'agence PHYTOLAB (Nantes), mandataire du projet qui a également travaillé sur le projet Port Boinot.

Monsieur MARESCHAL expose que depuis la désignation de l'équipe, au printemps 2021, le projet a bien avancé et qu'un avant-projet a été remis à la collectivité en début d'année.

Il est toujours possible de contribuer à la concertation, laquelle reste ouverte jusqu'au 21 janvier.

Il incite les participants à découvrir les contributions des internautes classées par thématiques et les réponses formulées par la collectivité.

Les contributions liées au stationnement / circulation et aux liaisons douces / mobilités représentent plus de 50% du total des contributions (environ 230 à ce jour).

Concernant l'opportunité du projet, une grande partie des avis collectés traduit un réel enthousiasme en faveur du projet.

Monsieur MARESCHAL poursuit en précisant que les réflexions engagées sur un projet tel qu'une Gare s'adressent à l'ensemble de l'agglomération. Il est essentiel de réussir l'aménagement de cet espace public dans toutes les dimensions qui le compose.



ENSEMBLE, IMAGINONS LE FUTUR PROJET GARE NIORT ATLANTIQUE

Du 8 novembre 2021 au 21 janvier 2022, Niort Agglo et la Ville de Niort lancent une concertation pour recueillir vos avis sur le projet d'aménagement de la gare.



SCANNEZ-MOI
POUR DONNER
VOTRE AVIS



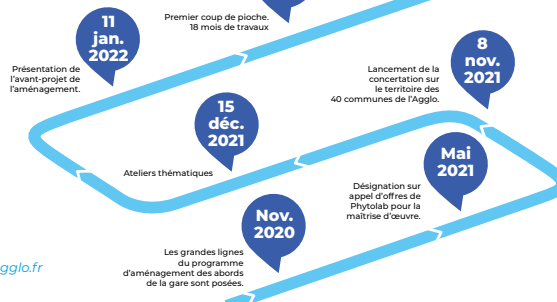
> dans les 40 mairies de l'agglomération, au siège de Niort Agglo et à l'Hôtel de ville de Niort. Un registre est mis à disposition.

> sur le site internet de Niort Agglo niortagglo.fr

> par courriel à : secretariat-epn@agglo-niort.fr ou par courrier adressé à Niort Agglo.

+ d'infos sur le projet

Projet Gare Niort-Atlantique sur niortagglo.fr



La gare est une porte d'entrée sur un territoire ; c'est la première image que l'on a en arrivant et elle est essentielle. Il faut ancrer le projet dans le territoire, y compris au travers du paysage.

Les principaux objectifs sont les suivants :

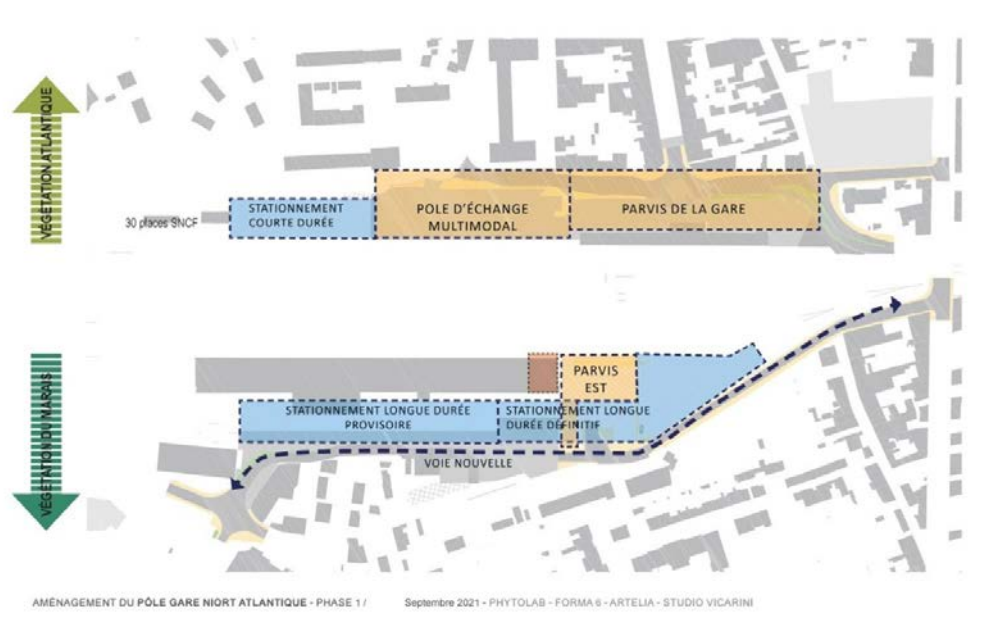
- Faire du projet Gare Niort Atlantique une véritable porte d'entrée de Niort et de son Agglomération,
- Favoriser l'accès à la gare pour tous les modes,
- Partager de manière équilibrée l'espace entre les voitures, vélos, bus, train, taxis et piétons,
- Végétaliser les lieux,
- Restructurer l'espace pour qualifier le quartier et permettre son développement.

Quelques chiffres sont énoncés :

- 1,5 million de voyageurs et d'usagers de la gare en 2020,
- 14 000 véhicules empruntent chaque jour la rue Mazagran : voie de transit et de distribution de la ville. Ce flux est important et le caractère très routier renforce encore cette perception. Cela étant, un tel flux reste tout à fait compatible avec un enjeu d'apaisement du quartier dans la qualification des espaces publics notamment.
- Un réseau de bus conséquent : 17 lignes urbaines et interurbaines Tanlib, régionales, SNCF mais un fonctionnement peu optimal et sécurisé au milieu du parking et des circulations.

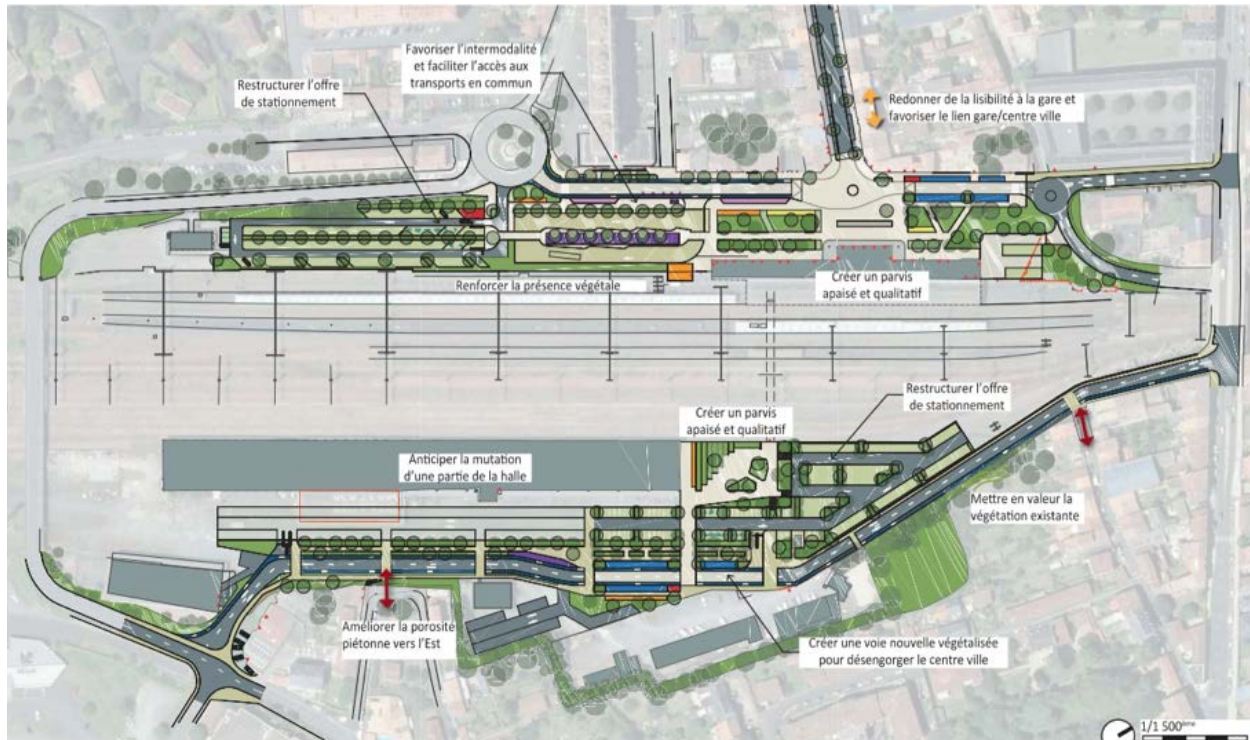
Monsieur MARESCHAL présente ensuite le périmètre d'étude, lequel s'étend de part et d'autre de la gare et poursuit très rapidement sur l'évolution historique du site et du centre-ville depuis le XVIème siècle. A noter que la rue de la Gare ne fait pas partie du périmètre d'opération, cela étant, cet axe joue un rôle très important dans la qualité d'ensemble du projet. Les enjeux sont importants : place du stationnement, du vélo, de la végétalisation, des sens de circulation...

Le site de la gare, dans sa configuration actuelle laisse peu de place au vélo ou au piéton. Il est par ailleurs indispensable de disposer d'une accessibilité pour tous les modes de déplacement. Monsieur MARESCHAL présente ensuite le schéma fonctionnel du projet.



Il poursuit par la présentation du plan schématique et les ambiances zoomées secteur par secteur.

PROJET GARE NIORT-ATLANTIQUE PLAN SCHÉMATIQUE



A l'Ouest,

- Constituer une vraie place de la gare, à dominante piétonne,
- Aménager un pôle d'échange multimodal
- Organiser le stationnement

A l'Est,

- Aménager un vrai parvis et traiter la pente pour accéder au passage souterrain,
- Organiser les stationnements en donnant davantage d'espace aux piétons,
- Prévoir des stationnements « provisoires » pour préserver l'avenir du bâtiment Halle,
- Aménager une voie nouvelle pour tous les modes, lien entre le pont Inkermann et l'Avenue de Limoges.

Monsieur MARESCHAL présente la vue aérienne et d'état actuel et une vue aérienne des aménagements projetés.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

VUE GÉNÉRALE

VUE AÉRIENNE GÉNÉRALE DE LA GARE - ÉTAT ACTUEL



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

VUE GÉNÉRALE

VUE AÉRIENNE PLACE DE LA GARE - ÉTAT PROJETÉ



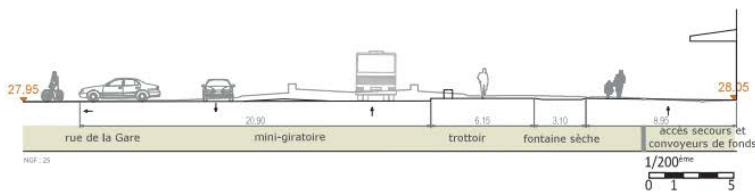
AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Zoom sur l'aménagement de la place de la gare.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PLACE DE LA GARE

COUPE ET PLAN



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Dans le projet d'aménagement, le gain d'espace devant le bâtiment voyageur est visible par rapport à la situation existante. La reconfiguration du carrefour, réduit dans son emprise, permet de dégager des espaces piétons beaucoup plus conséquents tout en garantissant les mouvements de circulation pour les véhicules. C'est là une vraie amélioration proposée dans le cadre de la transformation de cet espace public.

Dans ce scénario, on peut voir que le bâtiment triangle est déconstruit. Cette proposition est toujours en discussion avec la SNCF. Elle permet d'offrir du stationnement réservé aux agents SNCF mais surtout un renforcement du végétal et des espaces publics alentour qui peuvent se développer.

Le projet initial prévoyait de réaliser des déposes-minutes de part et d'autre de la section nord de la rue Mazagran. Suite aux réflexions formulées lors des ateliers de concertation sur les risques inhérents à l'encombrement du secteur du fait de l'importance des flux, il est proposé de supprimer les places côté Ouest. L'offre de déposes-minutes reste conséquente. Elle se répartit de part et d'autre des secteurs Est et Ouest de la gare.

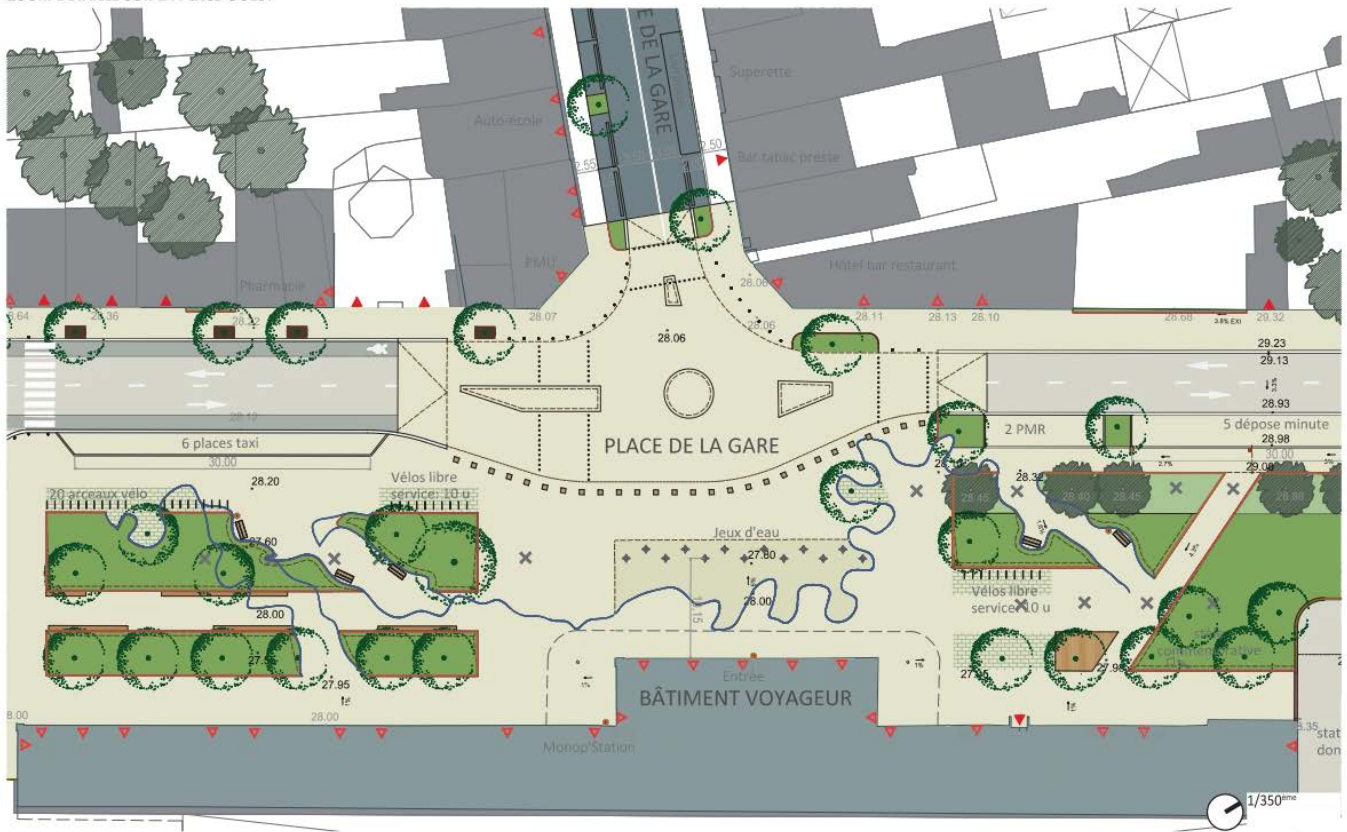
L'espace libéré permet l'élargissement du trottoir de la rue Mazagran.

Malheureusement, l'espace disponible sur cette section de la rue Mazagran ne permet pas d'intégrer une offre spécifique pour le vélo (bandes cycles). Il a été souhaité de pouvoir conserver une partie des arbres existants.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PLACE DE LA GARE

ZOOM DÉTAILLÉ SUR LA PLACE OUEST



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Le parti d'aménagement sur cette place de la gare est d'exprimer l'identité géographique des lieux – évocation du marais et du réseau hydrographique –, au travers le paysage et de l'eau notamment. L'idée d'une fontaine sèche (illustrations ci-dessous) pourrait être intéressante. La présence de jeux d'eau est susceptible d'évoluer dans le cadre des échanges avec la SNCF et les problématiques remontées, risque de présence d'eau dans le bâtiment voyageur et de glissement.



Il est également proposé un tracé au sol – matériaux non défini à ce stade – du parcours de la Sèvre, permettant de faire connaître le territoire au travers la géographie de son fleuve qui mène jusqu'à l'Atlantique. Dans tous les cas, il sera privilégié une incrustation à plat, praticable pour les valises, poussettes...

Présentation d'une photo de l'état actuel et d'une vue en image de synthèse des aménagements projetés place de la gare qui permettent de se représenter les transformations envisagées.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PLACE DE LA GARE

PHOTO DE LA PLACE DE LA GARE - ÉTAT ACTUEL



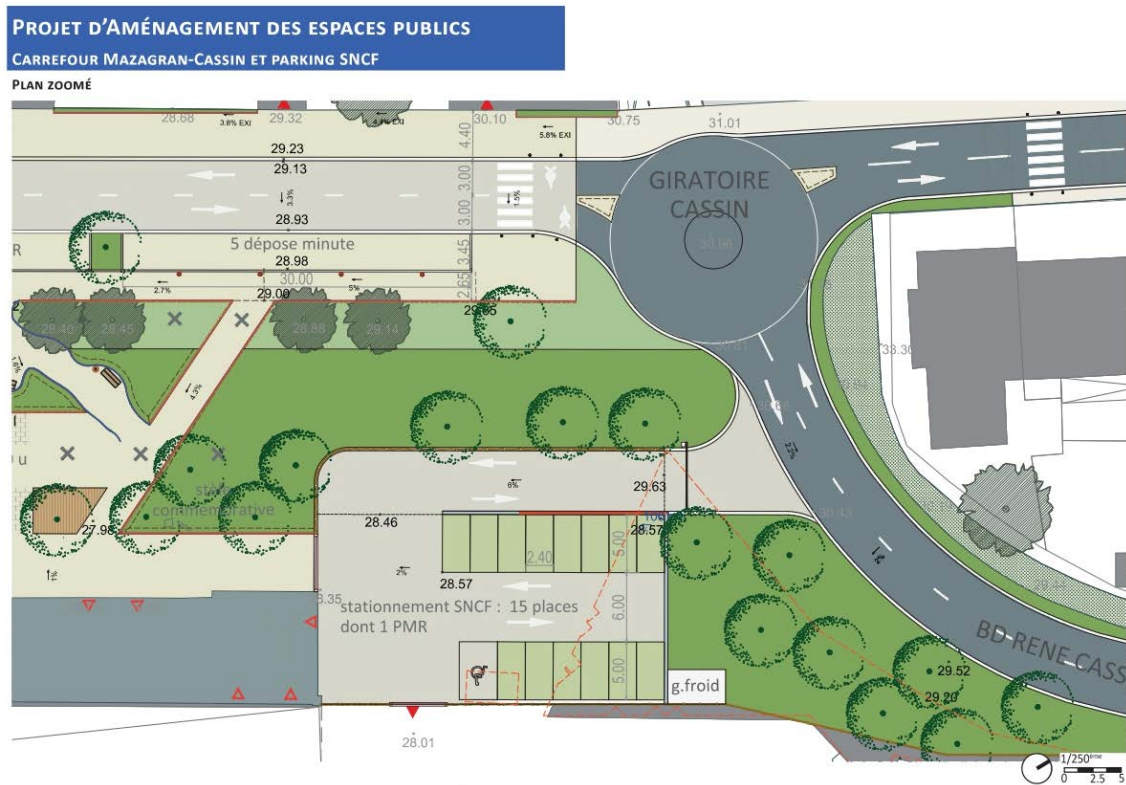
PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PLACE DE LA GARE

ÉTAT PROJETÉ



Le point notable dans le projet d'aménagement du secteur ouest concerne également la reconfiguration du carrefour Mazagran / bd Cassin. La situation actuelle, avec une voie d'insertion sur le bd Cassin, lui donne un statut très routier. Cette voie d'insertion sera supprimée et l'aménagement d'un carrefour giratoire est proposé.



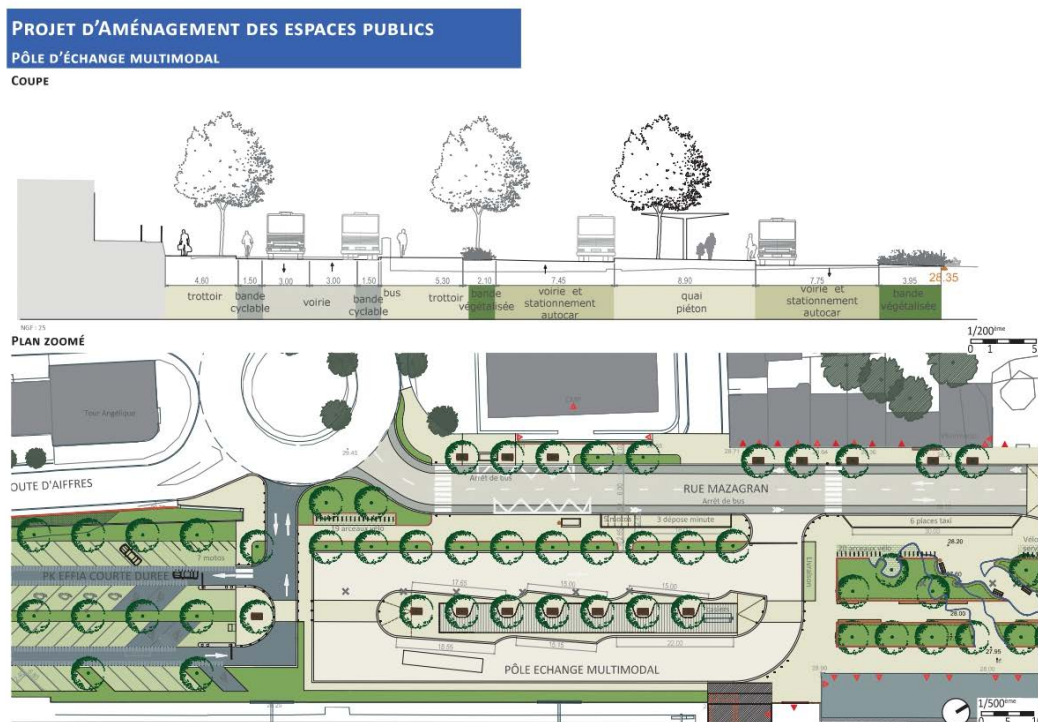
Suite aux diverses contributions et à la tenue des ateliers du 15 décembre, il a été étudié la faisabilité d'aménager un trottoir sur le Bd Cassin. L'intérêt est réel mais le point dur reste le franchissement du pont de l'avenue de Limoges.

Un alternat n'est pas envisageable du fait du manque de visibilité et en l'état actuel, un sens unique n'est pas envisageable du fait des niveaux de trafic.

L'une des solutions serait d'améliorer la lisibilité et la fonctionnalité de l'escalier du bd Cassin qui permet de rejoindre l'avenue de Limoges et permettrait d'assurer cette continuité piétonne.

L'aménagement paysager proposé sur le Bd Cassin doit dissuader les piétons d'emprunter cet itinéraire par ailleurs interdit à la circulation piétonne.

Zoom sur le pôle d'échange multimodal



L'entrée et la sortie du pôle d'échange, dimensionné pour 6 quais, se réaliseront sur la rue Mazagran. Une barrière sera certainement mise en place pour éviter la circulation de véhicules non autorisés.

Contrairement à la section Nord, la section Sud de la rue Mazagran permet quant à elle la matérialisation de bandes cycles sur la chaussée.

On y trouve également la station de taxis (6 places), des déposes-minutes, un emplacement pour les 2 roues motorisées et les quais bus. Leur déplacement a été rendu nécessaire pour permettre la mise en accessibilité des quais.

Les contributions citoyennes ont permis d'intégrer au projet la construction d'abris vélos sécurisés ouverts à tous et pas exclusivement destinés aux abonnés du TER.

On trouvera également des arceaux vélos en nombre ainsi que la station « *vélo libre-service* » dont le positionnement sur la place de la gare n'est pas encore arrêté à ce stade.

Il est proposé l'intégration d'un abri sur le pôle d'échange, lequel permettra également de protéger les piétons cheminant du parking courte durée vers le bâtiment voyageur et inversement.

La structure serait en acier avec des ombrières en bois. Une forte dimension végétale viendra compléter l'ensemble.

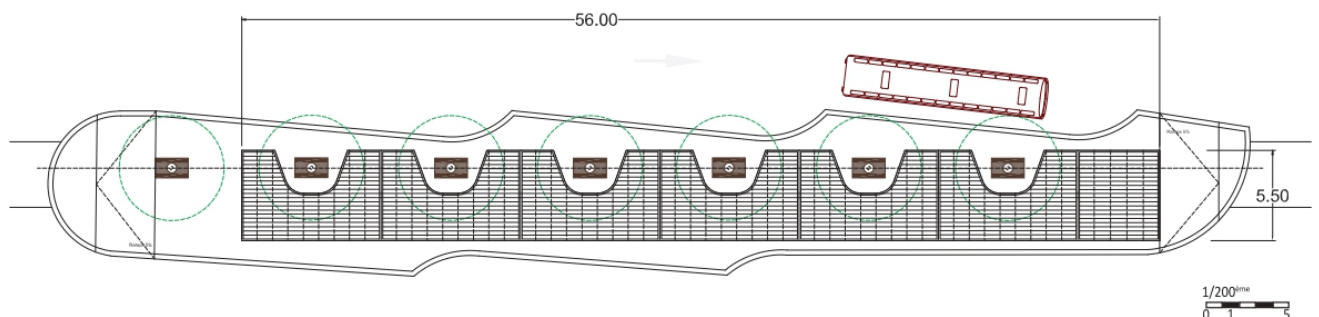
Il est également envisagé d'intégrer les box « *La poste* » et « *Amazon* » à cet ensemble.

L'accès au parking courte durée se réalisera en accès direct depuis le giratoire.

ABRI DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (P.E.M.)

PLAN ET ÉLEVATION

PLAN GÉNÉRAL



ÉLEVATION GÉNÉRALE



ABRI DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (P.E.M.)

3D



Couverture verrière

Ombrière bois

Structure acier galvanisé et peinte

Alcôve paravent vitré
Assise banc

AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTO LAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI



Liaison piétonne libre d'obstacle



Mutualisation des quaiers Amazon et poste
avec habillage uniforme tôle Alu laquée

AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTO LAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Secteur Est

La faible emprise disponible contraint l'aménagement de la rue de l'Industrie. Dans cette configuration, il a été choisi l'élargissement du trottoir côté Est en prévoyant la mise en place d'une bordure haute qui permet de protéger les piétons. Une bande cycle montante est également intégrée.

La voie débouche ensuite sur une partie apaisée intégrant des dispositifs de ralentissement des véhicules.

Le projet intègre la réalisation d'un parvis Est permettant de valoriser cet accès vers le souterrain - qui ne devrait plus ressembler à un trou de souris - et de mettre en valeur le pignon de la halle dans l'attente d'une rénovation ultérieure.

Intégration de places de déposes-minutes.

Les contributions citoyennes ont conduit la collectivité à proposer également un abri vélo sécurisé sur ce secteur. Son emplacement reste encore à définir.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PARVIS ET PARKING EST



Référence parvis à Redon

PLAN ZOOMÉ



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Présentation d'une photo de l'état actuel et d'une vue en image de synthèse des aménagements projetés sur le secteur Est qui permettent de se représenter les transformations envisagées.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PARVIS ET PARKING EST

PHOTO DU PARKING EST - ÉTAT ACTUEL



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PARVIS ET PARKING EST

ÉTAT PROJETÉ



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Monsieur MARESCHAL aborde ensuite la question des intentions paysagères au travers des ambiances végétales envisagées autour de 4 thématiques :

- Le littoral
- Le marais mouillé
- Le marais desséché
- Les îles jardinées pour une invitation au voyage.

AMBIANCES VÉGÉTALES

ILLUSTRATION DES AMBIANCES



Alignement d'arbres structurant



Littoral




Marais mouillé





Marais desséché




Îles jardinées

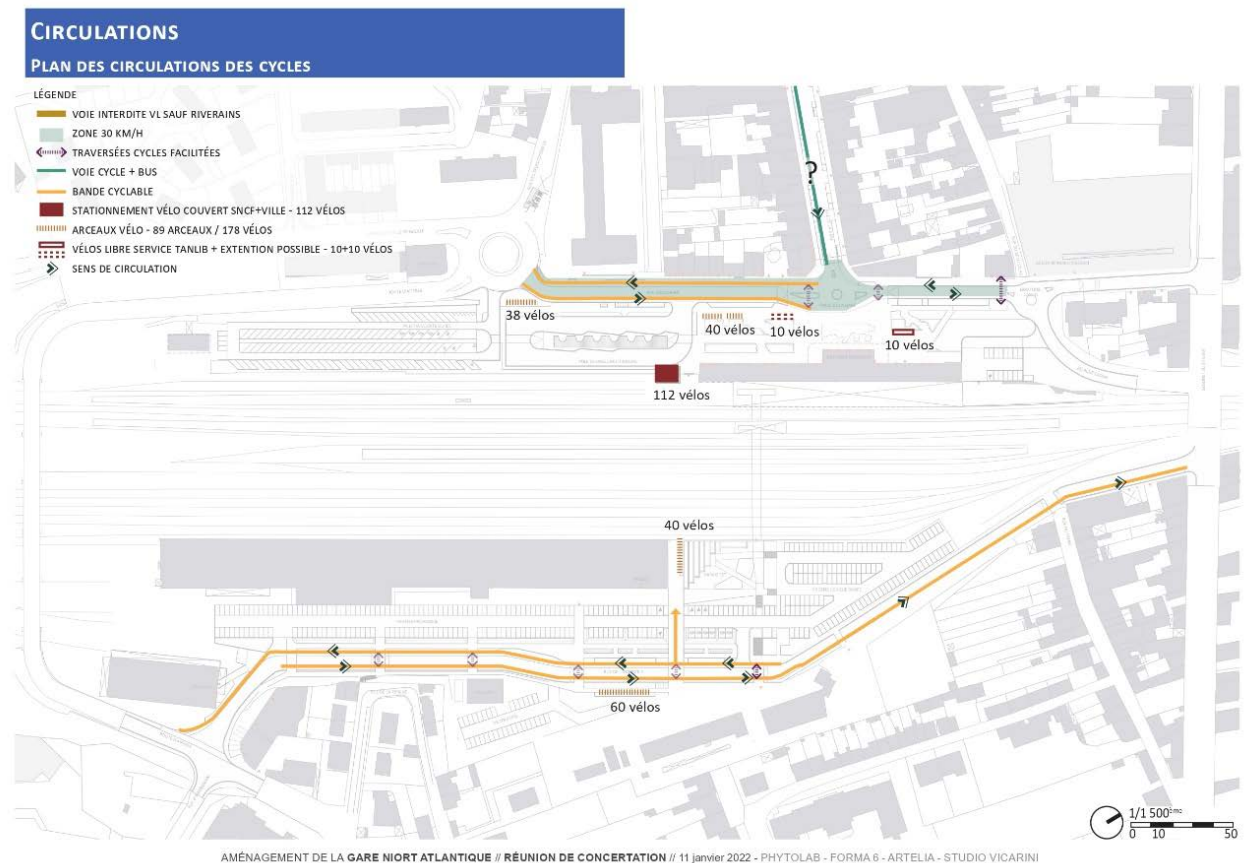
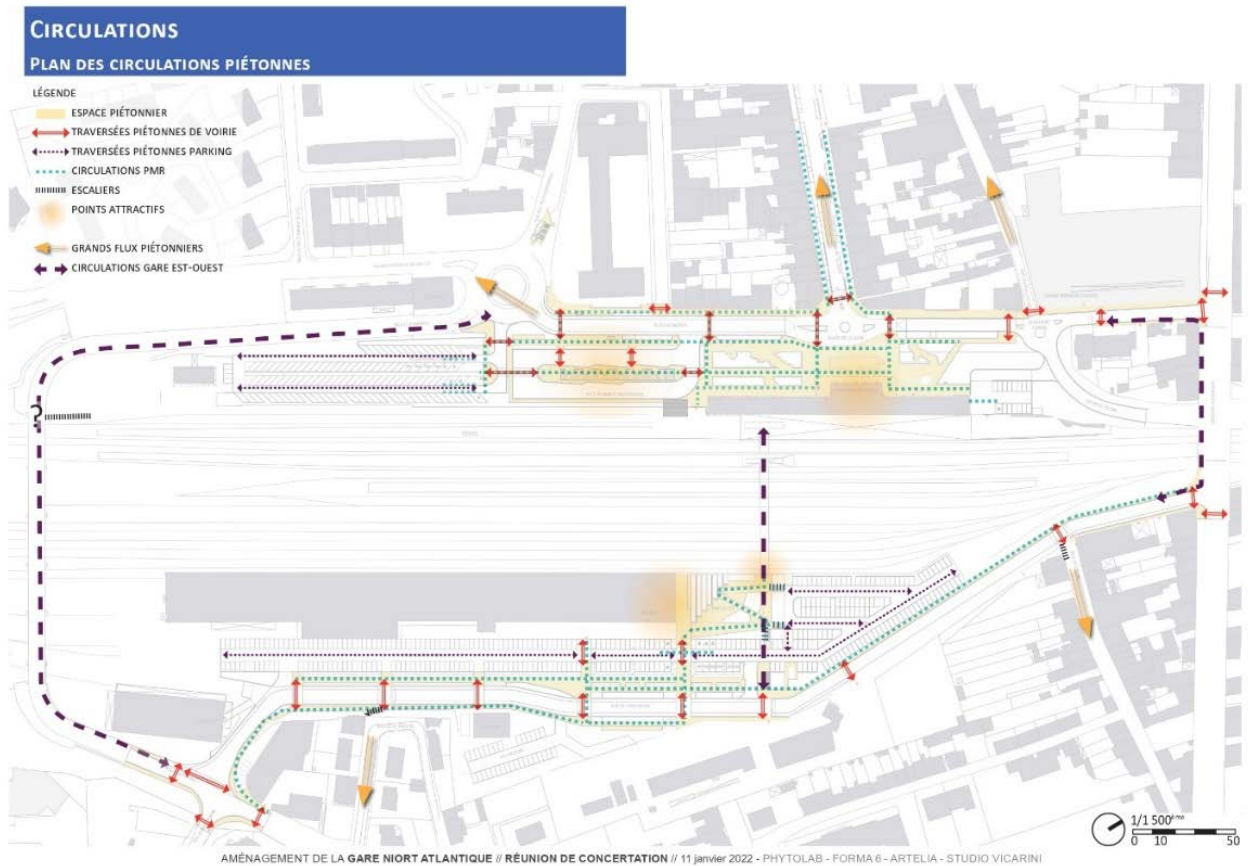
 **LE LITTORAL :**
Sous l'influence océanique, ce paysage est composé principalement de dunes et de franges forestières d'arbres persistants.

 **LE MARAIS MOUILLÉ :**
Il joue un rôle tampon lors des crues. Il se caractérise par un maillage bocager dense avec des arbres taillés en «têtard» et de multiples canaux.

 **LE MARAIS DESSÉCHÉ :**
Il est protégé de la submersion par des digues et comporte principalement des grandes cultures de plaines avec quelques haies résiduelles.

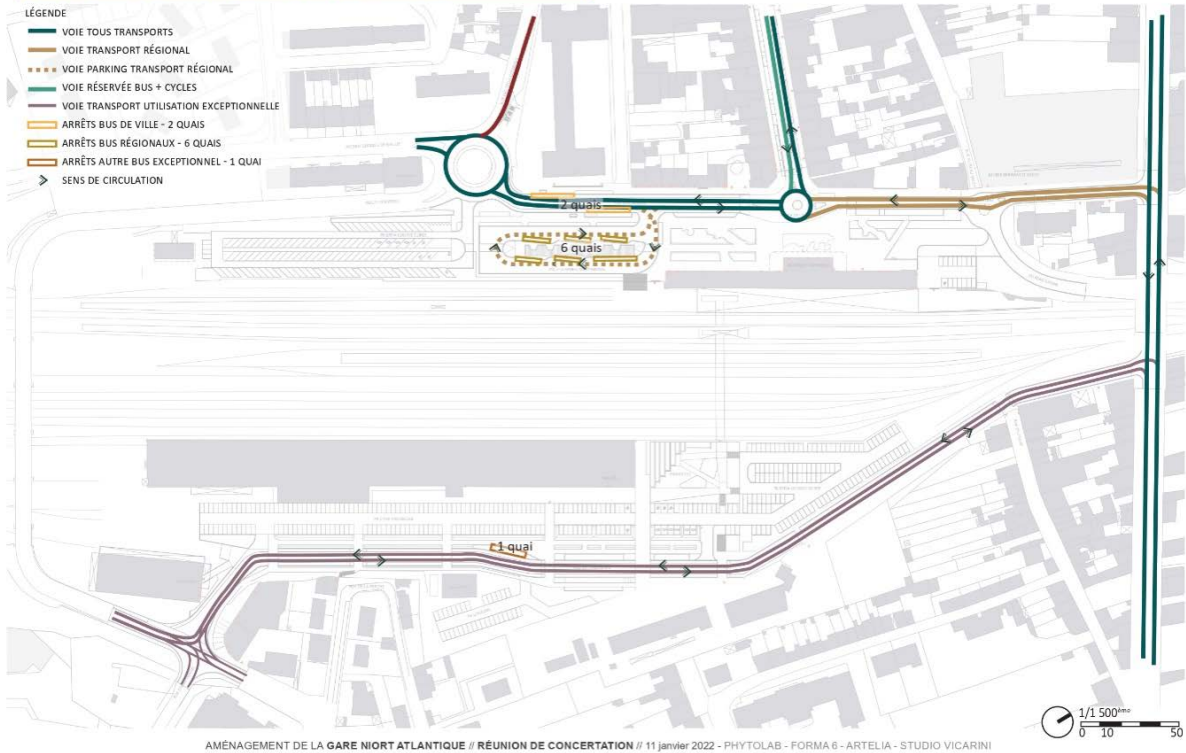
 **LES ÎLES JARDINÉES :**
Ces points hauts du marais où la roche calcaire peut être affleurante correspondent aux premiers lieux d'implantation humaine. On y retrouve aujourd'hui des jardins et des prairies bordées de murets de pierre sèche.

Afin de donner de la lisibilité aux aménagements proposés, Monsieur MARESCHAL poursuit en présentant les plans des circulations piétonnes, cycles, transports en commun et automobiles.



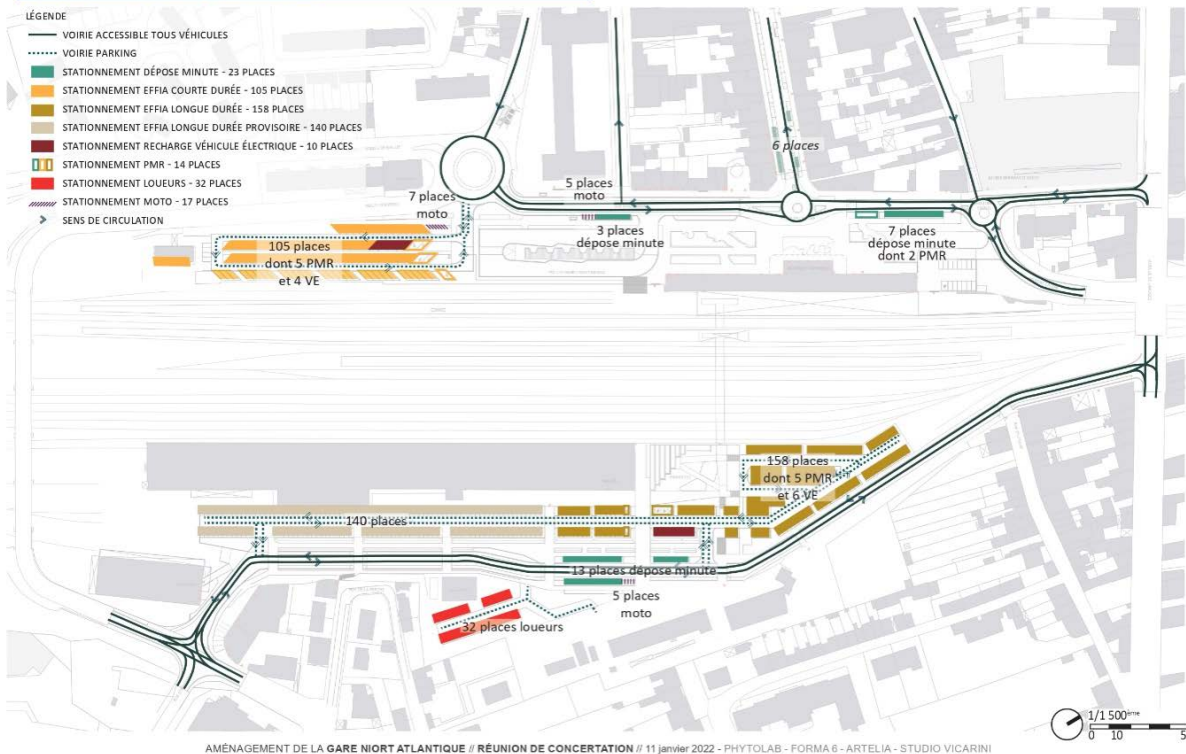
CIRCULATIONS

PLAN DES CIRCULATIONS DES TRANSPORTS EN COMMUNS



CIRCULATIONS

PLAN DES CIRCULATIONS AUTOMOBILES



L'analyse comparative des offres existantes en matière de circulation permet de montrer que l'offre de stationnements VL sera comparable à celle existante aujourd'hui et que c'est surtout l'offre de stationnements vélos, notamment sécurisée, qui est fortement améliorée, de même que les circulations piétonnes auxquelles le projet offre davantage d'espace.

A terme c'est aussi une vingtaine de place de déposes minutes qui seront aménagées, comparativement aux 8 places existantes côté Ouest.

Monsieur MARESCHAL poursuit sur l'environnement nocturne de la Gare et par une présentation des ambiances envisagées par le projet d'aménagement.

PROJET LUMIÈRE

LE PROJET LUMIÈRE

LE PLAN LUMIÈRE



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

La volonté n'est pas de sur-éclairer mais plutôt d'avoir un éclairage chaud permettant une mise en scène de la végétation, des fronts de taille sur l'ensemble des espaces publics et plus blanc sur les places / parvis.

Une mise en scène du bâtiment gare est projetée. A titre anecdotique, Monsieur MARESCHAL fait observer que les inscriptions « Gare de Niort » qui ne sont pas centrées pourraient glisser afin de s'axer sur la rue de la gare et ainsi donner plus de visibilité au bâtiment.

PROJET LUMIÈRE

LE PROJET LUMIÈRE

MISE EN LUMIÈRE DE LA GARE



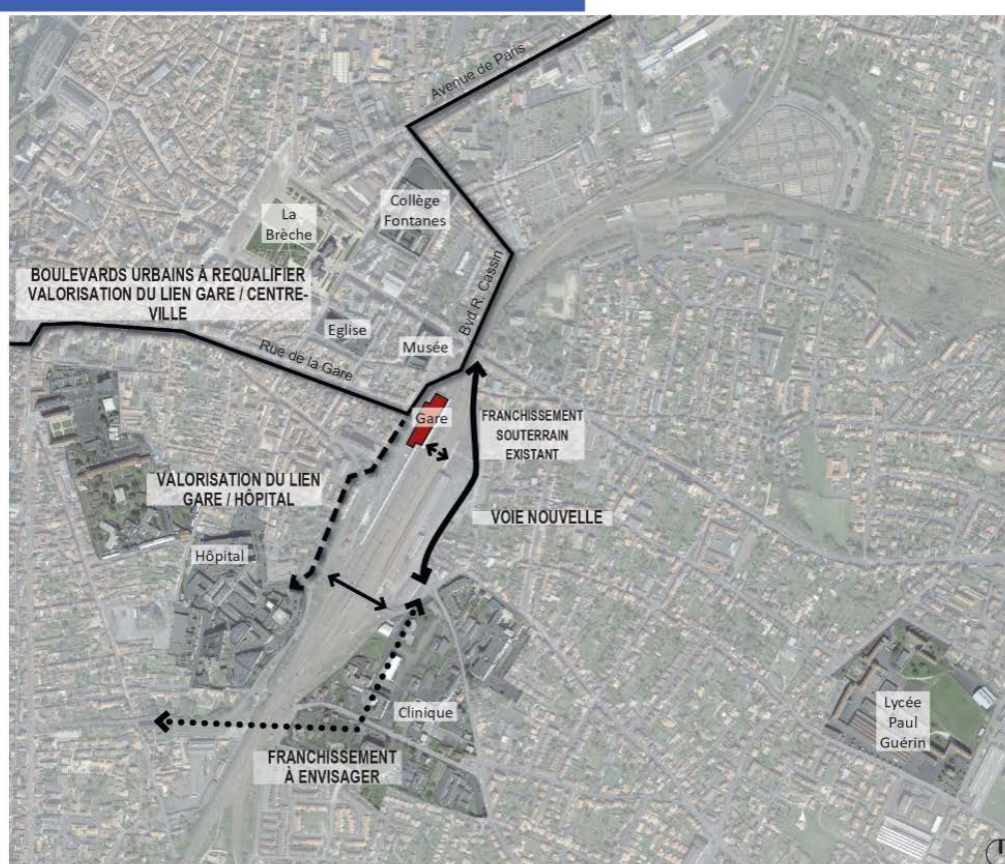
AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Pour conclure, Monsieur MARESCHAL présente les enjeux de liaison à grande échelle en rappelant notamment la proximité de l'hôpital - atout dans la vie du centre-ville même si cela s'accompagne de contraintes (flux de circulation, bruit des sirènes...) - pouvant se traduire par une prolongation du mail piéton, permettant d'offrir des espaces extérieurs, de promenade, aux patients et accompagnants (peu d'espaces extérieurs végétalisés sur le site même de l'hôpital).

Enfin, on pourrait également envisager un prolongement de la rue de l'Industrie, vers un franchissement inférieur permettant de relier le Boulevard du Général de Gaulle et ainsi favoriser une meilleure répartition des flux de circulation. Cela permettrait, à terme, de réserver le pont Inkermann à la circulation douce et aux transports en commun.

Les articulations sont possibles et aujourd'hui prépare demain. Le projet actuel, soumis à la concertation, est un premier pas.

ENJEUX DE LIAISON À GRANDE ÉCHELLE UNE COUTURE EST-OUEST À L'ÉCHELLE DU CENTRE-VILLE ÉLARGI



AMÉNAGEMENT DE LA GARE NIORT ATLANTIQUE // RÉUNION DE CONCERTATION // 11 janvier 2022 - PHYTOLAB - FORMA 6 - ARTELIA - STUDIO VICARINI

Monsieur TERRASSIN précise que le travail présenté a été nourri par les quelques 230 contributions citoyennes et par les ateliers de concertation.

Monsieur SIX poursuit en remerciant le public d'être venu aussi nombreux à assister à la présentation, montrant l'intérêt du Niortais pour ce projet d'aménagement. Il s'agit d'une opération qui s'annonce sous de bons auspices d'autant qu'en parallèle la SNCF travaille à la mise en accessibilité des quais.

Monsieur BILLY quant à lui évoque un projet multimodal important pour cette entrée de ville qui permettra d'améliorer l'accessibilité et de donner une réelle dimension paysagère au secteur. Ce projet est l'un des projets majeurs de cette mandature, pour Niort et pour Niort Agglo.

Débat avec les participants

Les questions des participants ont volontairement été regroupées par thématiques et non par ordre chronologique. Les réponses apparaissent dans les encadrés :

OPPORTUNITÉ

Un participant évoque tout l'intérêt d'un tel projet et se félicite de cette réalisation. Il s'agit d'un projet majeur en entrée de ville qui s'intègre aux autres projets réalisés sur la ville. La question du lien entre tous ces différents projets est essentielle. Il convient de donner du sens à ces aménagements qui construisent la ville pour les 20 prochaines années.

Monsieur SIX précise que l'aménagement de la rue de la gare viendra compléter l'axe Gare/Boinot. La réflexion est engagée en termes de mobilité, d'aménagement d'espace public, d'habitat, de commercialité...

ACCESSIBILITE

Un représentant de « France Handicap » s'interroge sur la nature des revêtements de sols qui seront mis en œuvre. Il faut impérativement exclure les espaces pavés qui ne sont pas adaptés pour les fauteuils notamment.

Monsieur MARECHAL précise qu'il est envisagé d'aménager la place de la Gare avec des matériaux en pierre, ce qui est cohérent avec les aménagements environnants, notamment ceux de la place de la Brèche. Il ne s'agit pas de mettre en place des pavés bombés mais de travailler plutôt dans un esprit de dallage, sans joints creux. Cela évitera également les nuisances liées au bruit des valises à roulettes. Le giratoire de la rue de la Gare et les traversées piétonnes seraient traités dans le même esprit, de manière à englober la rue mazagran dans ce nouvel espace public. Il y a bien sûr un enjeu de stabilité dans le temps.

Les trottoirs de la rue Mazagran seront traités en béton.

Monsieur MARECHAL poursuit en évoquant la remarque formulée quant à la présence de stationnements PMR côté Est alors même que l'accès aux quais n'est pas accessible par ce côté.

Concernant cette problématique de mise en accessibilité des quais, il est précisé que la SNCF doit l'accessibilité de tous pour 2024/2025. 2 solutions sont actuellement à l'étude. La première serait d'aménager une passerelle avec des ascenseurs au-dessus des voies ; la seconde serait de proposer des ascenseurs vers le passage souterrain. La différence de coût est substantielle. Pour autant, du point de vue du projet, cette seconde solution serait beaucoup plus intéressante car elle permettrait une accessibilité totale des côtés Est et Ouest.

LIAISONS DOUCES / MOBILITE

Monsieur JEZEQUEL, élu de l'opposition au sein du Conseil Municipal de Niort, regrette que le projet d'aménagement n'intègre pas dans son périmètre la rue de la Gare. Il poursuit en regrettant que l'aménagement cyclable proposé sur la partie Sud de la rue Mazagran ne se poursuive pas dans le giratoire de manière à sécuriser les cycles.

Monsieur MARECHAL indique que le marquage au sol dans l'anneau n'est pas plus sécurisant pour les vélos. Il est recherché un réel apaisement des circulations au travers du parti d'aménagement envisagé.

Monsieur MARECHAL poursuit la réflexion en évoquant la possibilité d'une continuité cycle non pas rue de la gare mais en direction de la rue Beausoleil vers St-Hilaire. Il pourrait s'agir d'une offre alternative de liaison cyclable.

Monsieur BILLY de préciser que la création de la rue de l'Industrie permettra par ailleurs de diminuer le flux automobile sur la rue Mazagran.

Monsieur SIX précise que la maîtrise d'ouvrage du projet Gare a été confiée à Niort Agglo au regard des fonctionnalités et des objectifs poursuivis. La rue de la Gare est une voie communale et, à cet égard, il appartient à la ville de Niort de la traiter.

STATIONNEMENTS / CIRCULATION

Un intervenant salue la belle initiative du projet et souhaite revenir sur l'offre de stationnement concernant les 2 roues et savoir si une vidéo surveillance est envisagée.

Monsieur MARESCHAL indique que suite aux contributions citoyennes, la collectivité a fait le choix de mettre en place des abris vélos sécurisés accessibles depuis l'espace public et non exclusivement réservés aux abonnés TER. Ce service serait proposé sur le secteur Ouest et sur le secteur EST, permettant ainsi de passer d'une offre de 32 places à une offre d'environ 150 places. Les modalités de fonctionnement ne sont pas arrêtées à ce jour car un tel dispositif n'existe pas sur la ville.

Qu'en est-il de l'offre de stationnement pour les 2 roues motorisées ? N'est-il pas sous-dimensionné ?

Actuellement, on dénombre 5 places. Le projet prévoit d'en matérialiser 17.

Un autre intervenant expose qu'il a été présent à toutes les étapes du projet et qu'il apprécie les améliorations qui ont été apportées suite aux contributions formulées.

Il s'interroge par ailleurs sur l'absence de possibilité de faire demi-tour lorsqu'un usager est engagé sur la rue de l'Industrie pour déposer un voyageur.

Monsieur MARESCHAL précise que l'organisation des entrées / sorties sur le parking EFFIA – dont il rappelle que le ¼ d'heure est gratuit – permet de déposer un passager et de repartir dans l'autre sens. Le traitement du débouché de la rue de L'industrie sur la route d'Aiffres est encore à l'étude. Le manque d'emprise ne permet pas, dans cette phase, d'envisager la création d'un carrefour giratoire. La possibilité de réaliser un mini giratoire par marquage au sol est en discussion avec les services.

Une intervenante découvre le projet et souhaite des précisions sur la circulation si le pont Inkermann n'est plus accessible.

Monsieur MARESCHAL précise que dans cette phase du projet, la circulation sur le pont Inkermann restera dans sa configuration actuelle. Ce n'est que dans l'éventualité d'une nouvelle liaison souterraine pour rejoindre l'avenue du Général de Gaulle que son statut pourrait évoluer vers une circulation réservée aux modes doux et aux transports en commun.

La question du débouché de la rue de l'Industrie au niveau du carrefour avec la route d'Aiffres interroge, notamment eu égard à la présence de la société de services « *Autonomie Douce Heure* ». Il existe une problématique de stationnement des salariés (60).

Monsieur MARESCHAL indique que le dirigeant a effectivement faire remonter ses préoccupations. Il est à noter que le besoin de stationnement est de très courte durée et que le parking EFFIA, à proximité immédiate, sera accessible (rappel du ¼ d'heure gratuit).

Le schéma du carrefour et l'intégration de places de stationnement sur la propriété de la société est à retravailler.

AMBIANCES URBAINES / ARCHITECTURALES

L'un des participants s'interroge sur la propriété du bâtiment Halle, son usage actuel et son devenir. Il apparaît nécessaire de s'en préoccuper pour que ce ne soit pas une verrue dans l'aménagement.

Le bâtiment appartient à la SNCF. Il est actuellement occupé pour partie pour du stockage.
Monsieur le Maire Président annonce que l'horizon s'éclaircit concernant le devenir de la Halle dans la mesure où il été conjointement décidé avec la SNCF, propriétaire du bâtiment, de mener une étude sur son devenir avec un objectif d'intervention pour 2024/2025.
Il y a un vrai potentiel à exploiter ce bâtiment qui ne restera pas en l'état.

L'un des intervenants s'interroge sur le choix du positionnement du pôle d'échange sur le secteur Ouest, plus contraint en terme d'emprise par rapport au secteur Est.

Il s'agit là d'une demande express des partenaires du projet que sont la région Nouvelle Aquitaine (également financeur) et Pays de la Loire de positionner le pôle d'échange à proximité immédiate du bâtiment voyageur.
Le parvis n'étant pour l'heure pas accessible, un positionnement à l'Ouest s'impose.
A noter néanmoins la présence d'un quai bus « secours » à l'Est.

En conclusion, les élus rappellent l'utilité des contributions citoyennes et évoquent également les contributions apportées par les organisations institutionnelles diverses (CCI, conseil de quartier, France Handicap).

Monsieur le Maire Président rappelle que d'autres séquences sont à venir et que ce projet est l'esquisse d'aménagements complémentaires sur le secteur. Les enjeux autour d'une gare sont très importants. Il faut répondre à une multiplicité d'usages.

L'ensemble des participants ainsi que Monsieur MARESCHAL et les équipes de l'agglomération sont remerciés.



niort agglo
Agglomération du Niortais